



**MINISTÈRE  
CHARGÉ  
DES TRANSPORTS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



direction  
générale  
de l'Aviation  
civile

**Service national d'Ingénierie aéroportuaire**  
« Construire ensemble, durablement »

Aix-en-Provence, le

18 NOV. 2025

SNIA Sud-Est

DDTM 13  
SUR/PADSF

*Bureau Gestion Domaniale et  
Servitudes Aéronautiques*

Nos réf. : 59758

Vos réf. :

Affaire suivie par : Vincent Selles

Mail : [snia-bgd-aix-bf@aviation-civile.gouv.fr](mailto:snia-bgd-aix-bf@aviation-civile.gouv.fr)

Tél. : 04 42 33 78 57

Mail : [aude.aubert@bouches-du-rhone.gouv.fr](mailto:aude.aubert@bouches-du-rhone.gouv.fr)

**Objet : Avis DGAC sur PC 013 039 25 00071 - ELYSE SPV 6 (NEOCARB)**

En application du Code de l'Urbanisme, vous m'avez transmis pour avis le dossier de demande de **PERMIS DE CONSTRUIRE** cité en objet reçu le 12/11/2025.

Le projet situé Route du Quai Minéralier à Fos-sur-Mer prévoit la construction d'une plateforme logistique et de distribution d'e-carburants.

Ce dossier appelle de ma part les observations suivantes :

- **Servitudes aéronautiques de dégagement** : Hors servitudes aéronautiques DGAC
- **Servitudes radioélectriques** : Hors servitudes radioélectriques DGAC
- **Photovoltaïque** : N'impacte pas la navigation aérienne

Par conséquent, notre service n'émet pas d'objection à ce dossier.

Le chef du bureau de la gestion domaniale  
et servitudes aéronautiques  
Khadim DJITTE